

Liste des contributions sur registres papier et courriers.

COMMUNE	Section cadastrale	N° plan	Contribution résumée	Avis CE	Commentaires Commission Enquête
MIREFLEURS	AA	100	Demande de remise en constructible	défavorable	Cohérence zone N
VEYRE MONTON	ZE	832	Demande de constructibilité.	défavorable	Toute la zone est en N. Impossible de mettre un terrain en Ug comme demandé.
LES MARTRES DE VEYRE	ZA	274,255, 261..	Demande le classement en constructible.	défavorable	Toute une zone a été classée N en deuxième rideau des habitation. Difficile de donner suite à la demande.
LES MARTRES DE VEYRE	ZA	274	Demande maintien constructibilité	défavorable	Toute une zone a été classée N en deuxième rideau des habitation. Difficile de donner suite à la demande.
AYDAT	AP	206-255	Demande intégration en U.	favorable	AP 206 en Ug. Vu Photos. Avis favorable
AYDAT	BI	77	Demande réintégration en U.	défavorable	Cohérence zone A
LA SAUVETAT	AB	109	Demande maintien constructibilité	défavorable	cf rapport Us 2
LA ROCHE NOIRE	ZE	237	Demande passage en U.	favorable	Se situe au milieu d'une zone Ug. Pourrait être classée en Ug.
AYDAT	AK	668	Demande l'annulation des habitations R+2 car couperaient la vue sur le lac	favorable	AK 668. Avis favorable à une modification de l'oap. Protection des vues.
AYDAT	AK	668	Demande de limiter la hauteur des constructions sur l'OAP prévue sur ce terrain.	favorable	AK 668. Avis favorable à une modification de l'oap. Protection des vues.
VEYRE MONTON	ZE	802	Demande explications et retours en Ug	réservé	voir rapport Us 1
ST MAURICE			demande intégration de zones N en Nj, et observations sur petit patrimoine	réservé	Zones N souvent contestées par leur propriétaire. Petit patrimoine : à voir avec Mond Arverne. Doublon demat n° 265
			637 pétitionnaires		A voir par le maître d'ouvrage
VIC LE COMTE	ZL	187,189	Demande maintien constructibilité	défavorable	Avis défavorable. Zone A viticole justifiée.
AYDAT	AK	646-647- 685-559	Demande maintien constructibilité totalité des parcelles, a minima de la 685 (projet de cession pour construction).	défavorable	Extension très lâche du village, vastes parcelles.
AYDAT	AO	28-276- 279	Va déposer sur registre dématérialisé	défavorable	cf reg démat n° 149
MIREFLEURS	??	??	Demande la révision de l'OAP AUg3 pour permettre la réalisation de constructions individuelles.	défavorable	La demande manque de précision. Identification de la zone concernée insuffisante.
ST SATURNIN	ZX	142	voir aussi ZN 52. demande passage en U.	défavorable	cohérence zone N
ST GEORGES	AA	144	Demande maintien constructibilité	défavorable	cf rapport Us 2
VEYRE MONTON	ZN	35	Interrogations sur le découpage.	défavorable	cf rapport Us 2
MIREFLEURS	AI	5	Souhaite laisser en constructible. Maison des parents, en vente car tous 2 en EHPAD (financement). Visites mais pas d'accord du fait de la non constructibilité future.	défavorable	cf rapport Us 2

Liste des contributions sur registres papier et courriers.

COMMUNE	Section cadastrale	N° plan	Contribution résumée	Avis CE	Commentaires Commission Enquête
LA ROCHE BLANCHE	AM	46	Souhaite que la parcelle reste constructible	favorable	Zone N en vis à vis de la zone construite Us 2 de l'autre côté de la route. Le maire a attiré oralement l'attention sur la dissymétrie de cette entrée de ville. Avis favorable pour laisser bande constructible à l'alignement des constructions existantes.
ST SATURNIN	ZR	2	demande à passer en constructible, projet de construction à terme, parcelle en prolongement d'une zone urbanisée, VRD proches.	défavorable	Parcelle certes proche d'une zone construite, mais non contigüe. Contribuerait à l'étalement urbain non souhaité.
AYDAT	BD	95	Demande répartition différente des hébergements et une hauteur de 4,80 m au lieu de 4m	favorable	avis favorable
ST SATURNIN	ZL	360	Demande le changement d'une zone US2 en zone Ug	réservé	Problème des zones US 2. Quel intérêt ?
LE CREST	BB	81	Demande maintien constructibilité sur intégralité de la parcelle . Doss avocat GROS	défavorable	Cohérence zone A
ST SATURNIN	ZI	17	Demande de réintégration en zone constructible pas de possibilité de faire des	défavorable	cf rapport Us2. Cohérence avec la zone Us2
VEYRE MONTON	ZN	903, 905	Souhaite rester constructible. Certificat urbanisme favorable 01/09/25. Frais engagés pour division (bornage). Terrains au milieu d'une zone construite, VRD. Proximité centre de vie.	favorable	Dent creuse
VEYRE MONTON	ZE	755	Demande explications et retours en Ug	défavorable	selon carte risque, parcelle concernées par risque d'instabilité terrain majeure.
OLLOIX	ZI	70	Demande à rester en Ac, au moins sur le bas de la parcelle	réservé	voir rapport Ac
VEYRE MONTON	ZH	709	demande à rester constructible.	défavorable	cf rapport Us 2
Le Crest	BD	332	Plusieurs observations à prendre en compte.	défavorable	Le terrain est propice à une opération de densification. La zone 1 Aug est justifiée.
LA SAUVETAT	AD	1	Demande maintien constructibilité et annulation du regroupement parcellaire.	défavorable	Les parcelles sont en Ug, donc constructibles : sans objet. La gestion cadastrale des parcelles ne relève pas du PLUi.
LA SAUVETAT	X	363	Demande maintien constructibilité , VRD disponibles	défavorable	Parcelle contigüe zone U, mais limite avec vaste zone A.
MIREFLEUR S	AD	84	Demande de remise en constructibilité	défavorable	Cohérence zone N, et contigüe à une zone Us 1
MIREFLEUR S	AH	105	Demande de maintien en zone agricole	défavorable	Cette parcelle est en zone Ac donc en zone agricole.
LES MARTRES DE VEYRE	AE	401	Souhaite que la parcelle, comprenant leur maison, reste en zone constructible, et qu'on la sorte de la zone inondable.	favorable	A priori erreur manifeste de zonage : seules 2 maisons en pointe de la zone habitable ont été passées en zone N. une zone Us 1 (risque) concerne un gros bâtiment voisin, mais pas la parcelle du demandeur.
ORCET			Demande d'information	favorable	sans objet
VEYRE MONTON	ZE	807	Demande de zone Ug au lieu de US 1	réservé	Problématique des zones US 1.

Liste des contributions sur registres papier et courriers.

COMMUNE	Section cadastrale	N° plan	Contribution résumée	Avis CE	Commentaires Commission Enquête
VIC LE COMTE	AC	150,151, 152 ,525,	Demande le classement en constructible.	défavorable	Défavorable. La zone N paraît cohérente.
LA ROCHE NOIRE	ZE	239	Demande d'intégration en zone U limitrophe.	favorable	Se situe au milieu d'une zone Ug. Pourrait être classée en Ug.
VEYRE MONTON	ZA	42 (non : 186)	Souhaite que la parcelle reste morcelable donc constructible	défavorable	cf rapport Us 2
VIC LE COMTE	ZM	330	Demande de réintégration du chemin en Ug. Permet le désenclavement du 2ème lot de la parcelle ZM 306 constructible.	favorable	Avis favorable
ST GEORGES	AE	169-170- 175	Demande maintien constructibilité	défavorable	Avis défavorable. Cohérence zone N
ST GEORGES	ZL	88	Demande maintien constructibilité	défavorable	Cohérence zone agricole
ST AMANT TDE	AC	78	demande retour constructibilité comme au temps du POS.	défavorable	cohérence zone Agricole et naturelle
LE CREST	BD	332	Conteste le classement en AU. Demande retour à la zone Ug.	défavorable	Le terrain est propice à une opération de densification. La zone 1 Aug est justifiée.
ST GEORGES	AE	277	Demande passage en U	favorable	Problématique des zones Us2. Dent creuse
ST GEORGES	AE	277	Demande passage en U	favorable	Problématique des zones Us2. Dent creuse
CHANONAT	ZH	910	Conteste l'OAP, coupant leur parcelle en 2, risque de forte dévaluation de leur bien, destruction des vergers et jardins existants, liaison piétonnière aisée avec le centre bourg contestée. Ne souhaitent pas vendre cette partie de leur parcelle.	réservé	voir chapitre OAP Chanonat
LA ROCHE BLANCHE	AM	86	Demande maintien constructibilité, 2è PC 17/07/25, sursis à statuer, ouverture chantier en 2022, nb frais engagés : terrassement, 2 études de sol. Chantier arrêté /défaillance entreprise, et pb de santé.	favorable	Dent creuse
ST SANDOUX	AB	176 et 194	Terrains situés en N au milieu de zones constructibles.	favorable	Zone N très contestable pour la parcelle AB 176. Favorable à Ug. La parcelle 194 peut rester en N.
VEYRE MONTON	ZE	818	Demande maintien constructibilité	défavorable	Avis défavorable au passage en U, sauf à passer en zone Us 2
CHANONAT	ZE	332	demande constructibilité, jouxte constructions, terrain inculte	défavorable	cohérence zone N
CHANONAT	ZH	878	conteste l'OAP, dont le cheminement piétonnier longerait sa propriété.	défavorable	voir chapitre OAP Chanonat
AYDAT	AY	341-342	Demande maintien constructibilité intégrale	défavorable	cohérence zone agricole

Liste des contributions sur registres papier et courriers.

COMMUNE	Section cadastrale	N° plan	Contribution résumée	Avis CE	Commentaires Commission Enquête
ST AMANT TDE	AC	67	Demande intégration en U. courrier joint.	défavorable	cohérence zone N
SALLEDES			Demande la modification d'une zone agricole constructible . Proposition faite avec précision.	favorable	Avis favorable.
LA ROCHE NOIRE	ZE	43,44, 45,96	Demande que l'emplacement réservé soit positionné au bon endroit.	réservé	Vérifier le positionnement de cette ER 3 à la Roche Noire.
AYDAT	BA	349	Demande maintien constructibilité sur moitié au moins.	défavorable	Certes dent creuse, mais cohérence zone N en limite de village.
AYDAT	BA	355	demande à étendre la constructibilité existante à la zone en N (laisser le reste en Np)	favorable	Morceau de parcelle en dent creuse entre parcelles construites. Demande raisonnable.
AYDAT	YM	5	demande à passer en agricole pour patûrage chevaux (projet de location)	réservé	Parcelle en dent creuse entre zone Us 3 et Stecal Aa1*1 (autocariste). Pourquoi pas, mais voir si le patûrage est compatible avec la protection de captage d'eau.
ST SANDOUX	AC	10	zone US 2. Limites trop près de la maison pour construire une piscine. Demande que tout le terrain soit en US 2	favorable	Avis favorable pour déplacer la limite.
LA ROCHE NOIRE	ZB	19	demande réserve communale pour chemin de desserte des habitations voisines	favorable	cf contribution démat n° 50
LA ROCHE NOIRE	ZB	19	demande réserve communale pour chemin de desserte des habitations voisines	favorable	cf contribution démat n° 50
CORENT	A	2204,22 05,2206, 2209	Demande à rester constructibles,	favorable	Dent creuse manifeste.
AUTHEZAT	A	785 786	Demande qualification en zone AC	défavorable	Avis défavorable, cohérence zone A. Pas de projet d'exploitant agricole apparent.
VEYRE MONTON	ZA	124	Demande passage en U	défavorable	cf rapport Us 2
VEYRE MONTON	ZA	124	demande à rester constructible, CU positif de mars 25, mais sursis à statuer du 17/4/25	défavorable	cf rapport Us 2
CHANONAT	ZI	153	Souhaite transformer en Ac, siège de son élevage de volaille, hangar agricole dessus	favorable	ZI 153 Avis favorable pour passage en zone AC pour partie.
CHANONAT	ZL	336-337- 538	Demande maintien constructibilité, construction en cours, projet avancé, PC jusqu'au 25/01/26.	favorable	Transmis au maître d'ouvrage avec avis favorable vu les études déjà entreprises.
LA ROCHE NOIRE	ZA	120	Souhaite reconfigurer la partie NO en Ue, et accepte de laisser la partie SE de la parcelle Ue voisine en N (groupe scolaire).	favorable	Projet cohérent
LA ROCHE NOIRE			Conteste la répartition des besoins en logement pour sa commune, ainsi que les Us 2 Pato et Planèze, à remettre en Ug.	défavorable	1- Calcul répartition logements : avis réservé (respect des équilibres du projet). 2- Remises des zones Us2 en Ug : avis défavorable, s'agissant de zones particulièrement excentrées.
ST SANDOUX	AA	97	Demande à revenir en zone U. Maintien zonage	réservé	voir rapport Us 2

Liste des contributions sur registres papier et courriers.

COMMUNE	Section cadastrale	N° plan	Contribution résumée	Avis CE	Commentaires Commission Enquête
ST SANDOUX	AA	210, 212 216 ...	proposition de modifier la zone N par échange.	favorable	voir rapport Us 2
SALLEDES	D	196 et 1105	Demande que ces parcelles soient inscrites en Ac. Bâtiments agricoles existants dessus.	favorable	Avis favorable. Prise en compte d'une situation existante.
LE CREST	BB	11	Demande intégration en Ug	défavorable	Problématique des zones Us2. La parcelle est construite.
AYDAT	AK	636	Maintien constructibilité.	favorable	Incompréhension zone Us 2, la constructibilité favoriserait la densification dans des zones déjà bâties de longue date.
VEYRE MONTON	AD	253	Demande la requalification en Ug	favorable	Cf rapport Us 2, Dent creuse
VEYRE MONTON	AD	253	dent creuse. Demande passage en U.	favorable	Cf rapport Us 2, Dent creuse
AYDAT	AO	173	Demande intégration à UT	favorable	Avis favorable. Le classement du PLU empêche tout nouvel aménagement et ainsi tout développement.
AYDAT	ZT	97	demande constructibilité au moins partielle (moitié), éleveuse gros chien, nécessite éloignement du voisinage. Parcalle viabilisée jadis, projet de construction non réalisé à l'époque.	favorable	Proposition de mise en Ac, lui permettant construction habitation et chenils en tant qu'éleveuse.
CHANONAT	ZB	77	Demande que sa parcelle reste constructible	défavorable	Avis défavorable. Difficile de rajouter un grand terrain, en 2eme rideau de la zone constructible.
ST SATURNIN	ZI	18	Partie en zone A et partie en zone Us2. Demande réintégration en zone constructible.	défavorable	cf rapport Us2. Cohérence avec la zone Us2
ST SATURNIN	ZI	92	Demande réintégration en zone AC	favorable	Avis favorable pour le classement d'une partie en zone AC
ST SATURNIN	ZL	278	Demande réintégration en zone constructible	défavorable	Cohérence de la zone N.
ST SATURNIN	ZL	360	Demande intégration en zone constructible	défavorable	cf rapport Us2. Cohérence de la zone Us2.
ST SATURNIN	ZN	239	ZN 239 241 242 244 246 249. terrain aménagé voirie et réseaux réalisés. Demande intégration en U.	favorable	Avis favorable. Projet bien avancé voirie réseaux terminés. Trouver une solution avec le maître d'ouvrage pour la protection de la ressource en eau
ST SATURNIN	ZN	250	ER1 surdimensionné	favorable	Avis favorable pour l'alignement avec les parcelles voisines. Le chemin menant à la parcelle ZN 63 doit être sorti de l'ER et retrouver un classement en zone A
ST SATURNIN	ZX	14	Va déposer sur registre dématérialisé	défavorable	cohérence zone N
AYDAT	AI	273-274	dem maintien constructibilité	favorable	cf rapport Us 2
AYDAT	AK	313	Demande réintégration en U pour partie en A.	défavorable	Cohérence zone N
LA SAUVETAT	AD	31	Demande le retour en zone constructible	réservé	Enclavement d'une zone agricole assez incompréhensible, au milieu des habitations, sans accès propre à la parcelle.

Liste des contributions sur registres papier et courriers.

COMMUNE	Section cadastrale	N° plan	Contribution résumée	Avis CE	Commentaires Commission Enquête
LA SAUVETAT	AD	31	Conteste le placement en zone agricole de cette parcelle totalement enclavée dans une zone habitée, ne comprend pas la visée	réservé	Enclavement d'une zone agricole assez incompréhensible, au milieu des habitations, sans accès propre à la parcelle.
MIREFLEUR S	AH	67	Demande la suppression de la zone Ni qui crée des nuisances sonores permanentes.	réservé	A voir avec la mairie concernée.
LAPS	ZE	177 et 75	Demande passage en U	défavorable	défavorable parcelles en zone Ac.
MIREFLEUR S	AC	630	Zone N au ras de la maison (ancien château de Mirefleurs) : souhaite que cela reste constructible pour au moins une partie, dans la continuité des remparts du bourg	favorable	On pourrait leur accorder une partie constructible (projet de piscine), ce qui ne serait pas possible sans modification du zonage, même en tant qu'annexe de la maison, puisque celle-ci est placée en zone U.
ST MAURICE	ZC	615	Demande d'intégration en zone U limitrophe.	défavorable	Cohésion de la zone A.
YRONDE ET BURON	AC	602	Demande maintien constructibilité	défavorable	Avis défavorable. La zone N semble cohérente.
YRONDE ET BURON	ZC	168	Demande maintien constructibilité	défavorable	Avis défavorable. En plein milieu d'une zone A.
LAPS	C	443	Demande maintien constructibilité	défavorable	Défavorable Inutile d'agrandir la zone U.
LAPS	ZD	145	Demande maintien constructibilité	défavorable	Défavorable. Pas limitrophe avec une zone U.
LAPS	ZH	51-123-124	Demande maintien constructibilité	défavorable	Défavorable. Trop grande extension de la zone U.
LA ROCHE BLANCHE	AL	547	Demande que les parcelles 547, 549, 551 ne fassent pas partie de l'ER 3	défavorable	emplacement réservé justifié
ST SATURNIN	ZI	16	Demande à rester constructible. Actuellement en zone Ug		Problème des zones US 2. Quel intérêt ?
VEYRE MONTON			Propositions diverses autour de la rivière : réfection intégrale du pont pour améliorer la sécurité (embâcles, crues), aménagement cheminement doux le long de la rivière. Proposition création voie de délestage de l'autoroute (travaux, accidents) entre la Cave St Verny et l'Ouest de la colline de Monton. Utilisation de la zone « verte » du bourg pour densifier et éviter la consommation de terres agricoles.	réservé	La réfection du pont et le dégagement de l'autoroute constituent des opérations lourdes, mais idées intéressantes. Le cheminement doux supposerait une OAP spécifique. Utilisation de la zone verte contraire aux orientations générales du PADD. A transmettre au maître d'ouvrage pour étude.
ST MAURICE	ZD	314	Demande que la parcelle redevienne constructible.	défavorable	Cohérence zone N
ST MAURICE	ZD	314	Demande maintien constructibilité	défavorable	Cohérence zone N
AYDAT	AI	185	Demande passage en Ug	défavorable	Cohérence zone N
AYDAT	AO	350	Demande intégration en U.	défavorable	Cohérence zone N

Liste des contributions sur registres papier et courriers.

COMMUNE	Section cadastrale	N° plan	Contribution résumée	Avis CE	Commentaires Commission Enquête
VEYRE MONTON	ZO	165	Parcelle déclarée constructible pour partie, mais suite à fouilles archéologiques, la préfecture a déclaré non constructible la partie orientale. Le zonage retenu est erroné selon le demandeur, qui demande à retrouver ses	favorable	En plus de l'erreur éventuelle, la parcelle est coincée entre le hameau de St Alyre (Uh) et une zone Agricole constructible.
VEYRE MONTON	ZH	252	Demande de remise en constructibilité	favorable	Dent creuse
AYDAT	AK	378	Demande réintégration en U.	réservé	cf rapport US2.
VEYRE MONTON	ZE	757	Demande explications et retours en Ug	défavorable	selon carte risque, parcelle concernées par risque d'instabilité terrain majeure.
ST MAURICE	ZC	497	Demande intégration en Ug.	défavorable	Cohésion zone A
BUSSEOL	B	464	Demande à passer en Ac sur 3 000 m ² environ en vordure de parcelle 465 contigüe. Précision orale : extension centre équestre voisin	favorable	Avis favorable si le projet est avéré.
St Georges	AB	24	Demande constructibilité sur environ 800 m ² (oralement : en prolongement parcelle 25, long du chemin)	défavorable	Constituerait une excroissance de la zone U.
BUSSEOL	B	464	Demande à passer en Ac sur 3 000 m ² environ en bordure de parcelle 465 contigüe. Précision orale : extension centre équestre voisin	favorable	Avis favorable.Demande raisonnable et logique.
St Georges	AB	24	Demande constructibilité sur environ 800 m ² (oralement : en prolongement parcelle 25, long du chemin)	défavorable	Constituerait une excroissance de la zone U.
VIC LE COMTE	ZB	649 et 650	Demande l'extension de la zone d'activité des Meules pour agrandir son entreprise.	favorable	Avis favorable. Voir rapport.
			Avis favorable, remarques et préconisations sur le sujet des haies		L'association a participé à l'élaboration du PLUI pour les haies
BUSSEOL	ZD	110-113	Requalification en N des parcelles agricoles ZD 110 et 113.	réservé	La commission n'est pas opposée à créer une grande zone A. Cela n'empêche pas l'exploitation
BUSSEOL	ZD	135-243	Demandes : requalification en prairie N des deux zones 1AUg parcelles ZD 135 et 243.	réservé	^a V ^g o ^r i ^c c ^o h ^{le} a ^p itre sur les OAP. D'une façon générale les OAP sont indispensables. Toutefois, peut-être est-il possible de limiter celle-ci à un seul des deux terrains.
BUSSEOL	ZD	139-225-234	Retrait de la zone N pour un ensemble de parcelles : ZD 139,225,234...	défavorable	Il n'y a pas de logique à demander la suppression des OAP pour remettre en constructible des fonds de parcelles. Avis défavorable à la demande.
BUSSEOL	ZD	221-222	Retrait des parties nord des parcelles ZD 221 et 222 de la zone U pour mettre en N.	favorable	Avis favorable. Cela peut participer à la réduction d'ENAF
BUSSEOL			Actualiser le règlement graphique . Prendre en compte une étude hydraulique.	favorable	Avis favorable pour la prise en compte dans le projet des problèmes de ruissellement.
ST GEORGES	AA	92 à 95-113-114	s'opposent à l'OAP	défavorable	cf rapport OAP. OAP située en plein milieu du bourg, justifiée.

Liste des contributions sur registres papier et courriers.

COMMUNE	Section cadastrale	N° plan	Contribution résumée	Avis CE	Commentaires Commission Enquête
Le Crest			Le collectif de 30 signataires fait des observations sur la zone Us2 et préconise une autre façon d'économiser les ENAF	défavorable	cf rapport Us 2
AYDAT	BD	35	Demande reprise voirie	favorable	Avis favorable. Vu M le Maire et aménageur foncier. Remarques pertinentes.
OLLOIX			Plusieurs observations faites par M le Maire et son adjoint. Ils sont dans l'incompréhension de la création des zones Us2 et voudraient connaître les raisons des zones Us2 sur la commune	favorable	Cf rapport Us2. A voir par le maître d'ouvrage
TALLENDE			Plusieurs observations de la part de M le Maire de Tallende sur les OAP	réservé	voir rapport OAP
LA ROCHE BLANCHE	AC	153-148-652-654	Souhaite que les parcelles restent constructibles.	favorable	Dent creuse manifeste.
BUSSEOL	ZD	153	Demande que cette parcelle soit en totalité en AC (la plus plate) La surface en AC sur ZD 16 peut être réduite	favorable	Avis favorable en diminuant ou en annulant la surface ZD 156
BUSSEOL	ZD	153	Demande que cette parcelle soit en totalité en AC (la plus plate) La surface en AC sur ZD 156 peut être réduite	favorable	Avis favorable en réduisant ou annulant la surface ZD 156.
St Georges	AA	131	Souhaite constructibilité, enclavée au milieu de zone construite.	défavorable	Parcelle enclavée entre zone U et zone Us 2. Dent creuse, mais alignement zone Ug laisserait peu de superficie constructible.
St Georges	AA	132	Souhaite constructibilité, enclavée au milieu de zone construite.	défavorable	Parcelle enclavée entre zone U et zone Us 2. Dent creuse, mais alignement zone Ug laisserait peu de superficie constructible.
ST GEORGES	AD	142, 143	Demande la requalification en Ug	défavorable	Zonage curieux. La parcelle A 142 peut être rattachée à la zone US 2, ce qui serait beaucoup plus logique. La parcelle 143 peut rester en A.
LAPS	ZD	379	Conteste le placement en zone humide (parcelle simplement partiellement inondable en cas d'orage). Souhaite qu'un partie de la parcelle, côté maison, reste constructible.	défavorable	Favorable à supprimer la zone humide, si confirmé après vérification des services. Défavorable augmenter la zone constructible.
LAPS	ZE	233	Souhaite qu'une partie de la parcelle reste constructible.	défavorable	Défavorable à la constructibilité, zone agricole, pas de projet précis de construction immédiat.
ST SANDOUX	AB	256	Demande de constructibilité	favorable	Problème zone US 2 mal découpée. Le terrain peut être rattaché facilement à la zone UG. Avis favorable à la demande.
YRONDE ET BURON	AI	173	Demande de réintégration en zone constructible pour 1 partie. La limite passe au pied de son habitation voudrait faire un atelier de 100 m ² .	favorable	<u>Avis favorable</u> , construction sur parcelle voisine AI 167 n'apparaît pas sur le plan. Si c'est la bonne parcelle, il a un grand espace de terrain devant la maison. Mais cela pose le problème des limites.

Liste des contributions sur registres papier et courriers.

COMMUNE	Section cadastrale	N° plan	Contribution résumée	Avis CE	Commentaires Commission Enquête
YRONDE ET BURON	AI	173	demande constructibilité	favorable	<u>Avis favorable</u> , construction sur parcelle voisine AI 167 n'apparaît pas sur le plan. Si c'est la bonne parcelle, il a un grand espace de terrain devant la maison. Mais cela pose le problème des limites.
<u>Avis favorable</u> , construction sur parcelle voisine AI 167 n'apparaît pas sur le plan. Si c'est la bonne parcelle, il a un grand espace de terrain devant la maison. Mais cela pose le problème	ZK	403	Demande que la totalité de la parcelle soit mise en AC	favorable	Transmis avec avis favorable pour l'extension sur toute la parcelle ZK 403 s'il n'y a pas de problèmes paysagers.
AYDAT	ZW	246	Demande réintégration en U.	défavorable	Cohérence en zone A
LA ROCHE NOIRE	ZD	190	Voir courrier 26	favorable	le découpage est incompréhensible.
LA ROCHE NOIRE	ZD	190	Demande la réintégration de tout son terrain en zone constructible.	favorable	le découpage est incompréhensible.
LA ROCHE NOIRE	ZD	190	Un triangle au fond du terrain est classé N. Demande que tout le terrain redevienne Ug	favorable	le découpage est incompréhensible.
VEYRE MONTON	ZN	733	Souhaite rester constructible. Parcelle dans un îlot construit, VRD disponibles. La partie classée en N est limitée par un chemin en haut de parcelle. Oralement : projet de construction résidence principale.	défavorable	cf rapport Us 2
AYDAT	ZI	71	Demande que le terrain soit remis en zone constructible	favorable	contigu à zone Ug
VEYRE MONTON	ZA	327	ZA 327 et 328. Demande de réintégration en zone constructible parcelle au dessus ZA 240 déjà construite. Parcelle à côté lotissement en cours.	favorable	Problématique Us2. Avis favorable dent creuse. Toute une zone US 2 n'est pas construite. Il pourrait y avoir une OAP. Préjudice très lourd. Favorable à la modification.
VEYRE MONTON	ZA	329, 330	demande de constructibilité en Ug	favorable	Toute une zone US 2 n'est pas construite. Il pourrait y avoir une OAP. Préjudice très lourd. Favorable à la modification. (Idem 327,328).
VEYRE MONTON	ZA	329	Demande intégration en U. Ne comprend pas qu'une partie de ZN 108 et 148 soit en A et en N..Courrier va suivre.	favorable	Problématique Us2. Avis favorable dent creuse. Toute une zone US 2 n'est pas construite. Il pourrait y avoir une OAP. Préjudice très lourd. Favorable à la modification.

Liste des contributions sur registres papier et courriers.

COMMUNE	Section cadastrale	N° plan	Contribution résumée	Avis CE	Commentaires Commission Enquête
VEYRE MONTON	ZA	327, 328	demande de constructibilité en Ug	favorable	Problématique Us2. Avis favorable dent creuse. Toute une zone US 2 n'est pas construite. Il pourrait y avoir une OAP. Préjudice très lourd. Favorable à la modification.
ORCET	AL	71	Demande information	favorable	sans objet
CHANONAT	ZI	176	Demande intégration en U.	favorable	Avis favorable. Parcellle mitoyenne de la zone Ug
LA ROCHE BLANCHE	AM	47-270	Demande maintien constructibilité, idem n° 6 Babut	favorable	Zone N en vis à vis de la zone construite Us 2 de l'autre côté de la route. Le maire a attiré oralement l'attention sur la dissymétrie de cette entrée de ville. Avis favorable pour laisser bande constructible à l'alignement des constructions existantes. Attention, risque inondation fort en bordure ouest.
AYDAT	BB	421-425	projet implantation d'hébergements insolites, demande ajout Stecal	défavorable	Proposition STECAL hébergements insolites, à transmettre maître d'ouvrage, mais zone Np cohérente.
ST AMANT TDE	AD	204	OAP les meuniers position voirie courrier dématérialisé va suivre	favorable	Avis favorable. Réflexions pertinentes. Position de la voirie à étudier avec le maître d'ouvrage
VEYRE MONTON	ZI	178	Est en Us2 et Np. Demande classement en zone constructible	défavorable	cf rapport Us 2
VIC LE COMTE	ZP	126	Demande de réintégration en zone constructible Etat de division 2015 3 lots pour ses trois enfants Une partie du dernier lot est	favorable	Avis favorable pour l'intégration en Ug de la partie classée en N de cette parcelle.
ST MAURICE	AC	810	souhaite passer en Nj	favorable	OK
ST GEORGES	AA	142 143	Demande la modification du zonage.	favorable	Ces terrains sont enclavés dans une zone US 2. Pour autant il ne sont pas exploitables pour l'agriculture (1340 m ²). Les inclure en US 2 ?
LES MARTRES DE VNEYRE	ZA	259,260, 261	Demande le classement en constructible.	défavorable	Toute une zone a été classée N en deuxième rideau des habitation. Difficile de donner suite à la demande.
AYDAT	YL	49	Position des chalets	favorable	Avis favorable
VEYRE MONTON	ZE	801	Demande explications et retours en Ug	défavorable	selon carte risque, parcellle concernées par risque d'instabilité terrain majeure.
AYDAT	AO	112	Demande maintien constructibilité	défavorable	Cohérence zone N.
ST GEORGES			Remise d'un courrier déjà adresse au préfet, dénonçant principalement les agissements de M. MEYNIER, maire actuel, notamment au travers de la construction d'un lotissement, où celui-ci aurait trouvé un intérêt personnel.		Emettre un avis circonstancié semble hors de la mission du commissaire enquêteur.
St Georges	AA	145	Demande intégration en U.	défavorable	cf rapport Us 2
			Remise d'un document concernant la protection des haies.	favorable	Avis favorable au PLUI

Liste des contributions sur registres papier et courriers.

COMMUNE	Section cadastrale	N° plan	Contribution résumée	Avis CE	Commentaires Commission Enquête
AYDAT	AK	657	Demande intégration en U.	défavorable	cf rapport Us 2
VEYRE MONTON	ZH	132	Demande passage en U	défavorable	Problématique Us2. Cohésion de la zone N
St Georges	AD	06/07/08	Conteste le risque. Dit avoir contacté la DDT qui lui a indiqué aucun risque.	favorable	La coulée de boue ne semble comprendre qu'une petite partie. Restreindre la zone Us 1. Voir rapport.
VEYRE MONTON	ZH	696	Demande passage en U	défavorable	Cohésion de la zone N.
VIC LE COMTE	AC	143	Demande le classement en constructible.	défavorable	Avis défavorable. Même secteur que la contribution 36.
MIREFLEUR S	AH	67	Demande la suppression de la zone Ni qui crée des nuisances sonores permanentes.	réservé	A voir avec la mairie concernée.
VIC LE COMTE	AC	606	Demande maintien constructibilité intégralité de la parcelle	défavorable	Avis défavorable. Cohérence zone N.
VIC LE COMTE	ZD	1098	Contre la réalisation de l'AOP le Paradis. Habite en Ug au milieu de l'AOP.		Voir rapport OAP Paradis
VIC LE COMTE	ZI	231	Demande d'information		INFO
ST GEORGES	AE	216-217-218	Demande maintien constructibilité	réservé	voir rapport Us2
ST GEORGES	AE	216-217-218	Demande maintien constructibilité	réservé	voir rapport Us2
LE CREST	BB	2	Demande passage en U	défavorable	Cohérence de la zone A
YRONDE ET BURON	AI	157	Demande qu'une partie soit classée en U	réservé	Avis réservé. Peut-être une petite partie.
TALLENDE	ZA	316	Demande requalification de la zac lettre demat va suivre	favorable	terrain déjà en zone Ui.
ORCET	AA	108	demande que parcelle soit maintenue en zone loisirs, en cohérence avec le Stecal A A 3 * « ferme pédagogique » sur La Roche Blanche, en continuité de la zone Loisirs « Fermy	favorable	Semble cohérent.
St Georges	AA	8	Demande maintien constructibilité	défavorable	cohérence zone N
ST SANDOUX	ZE	583	Limite trop près de la maison. Soit augmenter la zone pour construire une piscine, soit permettre cette possibilité en zone N.	favorable	
St Georges	AD	119-120	Demande maintien constructibilité	favorable	selon carte risques, parcelles proches de la coulée de boue mais non impactées. Pourraient être rattachées à la zone Ug contiguë. Cf rapport Us 1
VEYRE MONTON	ZA	90	Demande le classement en constructible.	favorable	cf rapport Us 2
Le Crest	ZB	218...	Demande de prise en compte du Golf d'AUZON	favorable	cf rapport sur zones d'activité Golf de l'Auzon.
VEYRE MONTON	ZH	714	Terrain évalué constructible chez notaire droits de succession élevés. Doi être en U. Courrier va suivre.	défavorable	Extension de la zone. Maîtrise de la zone U. Défavorable.
VEYRE MONTON	AD	185	S'opposent à la création du parking ER 14 : Demande passage en U pour la partie N	défavorable	Avis défavorable pour un passage en zone U.Cohésion de la zone N. Problème ER 14 a voir avec le maître d'ouvrage
VEYRE MONTON	AD	292	Demande passage en Ug	favorable	Dent creuse

Liste des contributions sur registres papier et courriers.

COMMUNE	Section cadastrale	N° plan	Contribution résumée	Avis CE	Commentaires Commission Enquête
COURNOLS	AB	313	Demande de suppression de la zone N sur la parcelle.	favorable	Demande tout à fait logique la zone N traverse la maison. Avis favorable à la demande.
AYDAT	AN	187-242	Demande sortie Aug, ne tient pas compte de son permis de construire	favorable	OAP de Rouillas bas. Selon décision Mond'arverne pas de modification des OAP avant approbation. Avis favorable
LA ROCHE BLANCHE	ZL	6	Demande la réintégration en constructible d'une petite partie du terrain. Environ 600 m ² .	favorable	Parcelle en limite (avant-dernière) de l'ex zone Ug, qui la rendait constructible pour moitié. Nouveau zonage N qui prive de constructibilité les 2 dernières parcelles de la rue, alors qu'une zone US 2 reste de l'autre côté de la voie. Je propose de remettre la constructibilité à l'identique du PLU actuel, mais risque coulée de boue sur voie d'accès (zone Us 1 voisine à restreindre?) cf n° 13 IRB et dépôt 14/10 LRB.
YRONDE ET BURON	ZE	333,334	Conteste la zone N et demande le retour à la constructibilité	défavorable	Toute la zone a été classée N. Impossible de mettre 2 parcelles en U.
AYDAT	AP	124,125, 188	Maintien constructibilité, projet d'extension de la maison actuelle de 70 m ² qui serait bloqué.	favorable	Incompréhension zone Us 2, la constructibilité favoriserait la densification dans des zones déjà bâties de longue date.
AYDAT	AK	736	demande réduction de la zone N sur sa parcelle pour éviter la pointe	favorable	Pointe de la zone N incohérente.
LAPS	ZD	353,354	Demande de tracer la zone humide de façon cohérente.	favorable	Favorable à la demande. Effectivement le tracé est totalement farfelu.
VEYRE MONTON	ZH	768	Refus de classement en Us 2. Projet de vente d'une partie du terrain (5 000m ²). Plusieurs refus de permis de construire, pour des « broutilles ». Sursis à statuer sur le dernier.	favorable	Pb zone Us 2, la constructibilité favoriserait la densification dans des zones déjà bâties de longue date. Possibilité importante.
ORCET	ZK	43	demande constructibilité, au moins en Us 2	défavorable	cohérence zone A
AUTHEZAT	A	518 et suiv	Demande maintien constructibilité intégrale	favorable	Découpage incompréhensible, d'autant que la partie N comprend déjà un bâtiment.
ST SANDOUX	AC	8	Demande si possibilité piscine.	favorable	Avis favorable si piscine < 40m ²
ST SANDOUX	ZE	482	Demande si possibilité piscine.	favorable	Avis favorable si piscine < 40m ²
PIGNOLS	ZE	74	Demande maintien constructibilité	réservé	Avis assez favorable. La zone U peut être légèrement agrandie.
PIGNOLS	ZE	130	Demande maintien constructibilité	défavorable	Avis défavorable. Maintien en A.
PIGNOLS	ZE	175	Demande maintien constructibilité	réservé	Avis très réservé. Zone agricole constructible à proximité.
LA ROCHE BLANCHE	BH	1	Souhaite rendre constructible la partie sud et voie d'accès, projet 2 maisons	défavorable	cf rapport Us 2
VIC LE COMTE	ZO	122	Demande de recul de 10m de la zone constructible. Permis accordé. La limite est trop près de la maison.	favorable	Avis favorable . Agrandir de 10m la zone constructible. Voir chapitre limites par rapport aux habitations.

Liste des contributions sur registres papier et courriers.

COMMUNE	Section cadastrale	N° plan	Contribution résumée	Avis CE	Commentaires Commission Enquête
VEYRE MONTON	ZM	639	Passer de N à Ug, comme le reste de la rue. Maison récente, dévaluation terrain.	défavorable	Certes zone de la rue comprise entre 2 zones constructibles, mais grandes parcelles qui pourraient accroître la construction en mitage. La maison est déjà construite.
AYDAT	ZT	82	souhaite que partie constructible soit augmentée d'une bande de 6m de large, long du « chemin du Lac » pour construction garage. Impossible sur partie constructible restante cause rochers.	favorable	Zone N Avis favorable au demandeur pour l'intégration en zone Ug d'une bande de 6m au nord ouest pour la construction du garage.
ST GEORGES	AB	29	Demande maintien constructibilité	défavorable	Cohérence zone agricole
ST GEORGES	AB	357	Demande maintien constructibilité	défavorable	cohérence zone N
ST GEORGES	ZN	11	Demande maintien constructibilité	défavorable	cohérence zone N
CHANONAT			Ne vendra pas ses terrains pour faire un aménagement. Veut savoir si elle est obligée de le faire.	réservé	cf rapport OAP Chanonat
LAPS	D	308	Demande de réintégration en zone U. Est en plein bourg.	réservé	Réserve. La zone Nj semble cohérente. Peut être considérée comme un espace de respiration.
ST GEORGES	AE	269 268	Demande passage en U	défavorable	Problématique des zones Us2. La parcelle AE 268 ne peut que passer en US2 ou rester en A
ST GEORGES	AE	268	Demande intégration en zone constructible	défavorable	Maintien zone A ou passage en US2.
St Georges	AC	196	Demande maintien constructibilité	défavorable	Cohérence zone agricole
LE CREST	BB	7	Demande de retour en UG	défavorable	cf rapport Us2
VEYRE MONTON	ZH	434	Demande maintien constructibilité , viabilité OK, demande annulation zone viticole, vignes arrachées en 2015	défavorable	Vaste parcelle agricole contiguë zone Us 2.
St Georges	ZL	12	Souhaite que la parcelle reste constructible, le CU défavorable du 16/05/25 comporte une erreur : les égoûts sont sur la parcelle depuis au moins 15 ans.	réservé	La parcelle ZL 12 peut tout au plus passer en zone US2.
VEYRE MONTON	ZE	771,772	Souhaite rester en constructible. Parcille construite en 75, mais pouvant accueillir 2 nouvelles maisons. 1 ^{er} projet de construction accepté en 2021, non réalisé. Compromis de vente avorté en 2025 du fait du projet de PLU. VRD disponibles.	défavorable	Avis défavorable au passage en U, sauf à passer en zone Us 2
AYDAT	AY	54	Demande la passage en constructible au moins sur le bas de la parcelle.	défavorable	Difficile à envisager pour cette seule parcelle. Défavorable.
LA ROCHE BLANCHE	BL	104	Incohérence entre les 300 m ² de la zone Um et l'OAP qui prévoit l'extension de magasins faisant déjà plus de 300 m ² .	défavorable	Notion de 300 m ² en Um non trouvée. Cela étant l'implantation des OAP si situe hors zone urbaine, contrairement à Intermarché.

Liste des contributions sur registres papier et courriers.

COMMUNE	Section cadastrale	N° plan	Contribution résumée	Avis CE	Commentaires Commission Enquête
LE CREST	BB	85-86-92-93	Demande maintien constructibilité sur intégralité de la parcelle . Doss avocat GROS	défavorable	Les parties en U restent suffisantes. Cela empièterait sur la zone A en extension de la zone urbaine. Argument jardin inopérant car possible en zone A.
LE CREST	BB	86-86-92-93	Souhaite repasser en constructible l'intégralité des parcelles	défavorable	Les parties en U restent suffisantes. Cela empièterait sur la zone A en extension de la zone urbaine. Argument jardin inopérant car possible en zone A. Doublon n° 6 même registre.
La ROCHE BLANCHE	AI	535-536-537-538	demande maintienn en Ug, des parcelles incluses dans un lotissement déjà construit pour la plupart. Incohérence zonage, cf doss avocat	favorable	Partie évidente du lotissement.
LES MARTRES DE VEYRE	AL	357	Souhaite que la parcelle reste en zone Aug. Plate, zone non inondable, aucun risque, VRD proches, bordée par 2 rues et 1 chemin.	défavorable	Zone naturelle, non contigüe à zone habitée, même si proche
AYDAT	AK	368	Demande intégration en u et réflexion sur patrimoine végétal	défavorable	cf rapport US2.
CORENT	ZB	111	demande constructibilité,VRD proches, long de route.	défavorable	Jouxté zone urbaine, mais pas de dent creuse manifeste. Contribuerait à l'étalement urbain. CU défavorable 03/10/24
GLOBAL			Regertte présence d'1 seul CE/permanence, ne permettant pas à chaque personne concernée de pouvoir se manifester.	défavorable	Certaines permanences ont été doublées.
VEYRE MONTON	ZE	804	Pourquoi en zone US1.	réservé	voir rapport Us 1
VIC LE COMTE	AN	261-273	Demande de zone Ug	défavorable	Avis défavorable. La zone A viticole est cohérente.
VIC LE COMTE	ZA	4 à 44-171	Une zone Ac est créée sans concertation. Elle est inutile. Proposition d'y installer les gens du voyage.	favorable	Voir rapport chapitre Ac. Favorable à la suppression si non utile.
VIC LE COMTE	ZD	1057 à 1060	Demande de remplacer la zone Ah par Ac.	réservé	Requête à étudier dans le cadre de la demande entreprise CHOUVY
VIC LE COMTE	ZH	384	Demande maintien constructibilité	défavorable	Défavorable la zone Agricole fait un ensemble cohérent.
VIC LE COMTE	ZL	296	S'interroge sur le maintien en zone Ug	réservé	Effectivement cela fait beaucoup de consommation ENAF sur une petite zone.
VIC LE COMTE	ZM	313	demande à passer en Ac (boxes chevaux)	réservé	Voir rapport chapitre Ac.
ORCET	AK	143	Demande que la parcelle reste constructible en partie	favorable	Parcelle soumis à alea fort inondation pour la moitié environ alea moyen pour le reste. Dent creuse.
TALLENDE	ZD	231	Réflexion positive sur la création de ce stecal pour gens du voyage	favorable	Eau et electricité pourront être installées

Liste des contributions sur registres papier et courriers.

COMMUNE	Section cadastrale	N° plan	Contribution résumée	Avis CE	Commentaires Commission Enquête
LA SAUVETAT	AD	28	Conteste le placement en zone agricole de cette parcelle totalement enclavée dans une zone habitée, ne comprend pas la visée agricole. Précisions orales : il s'agit d'une parcelle donnée à ferme à un agriculteur qui la laisse en friche depuis 30 ans (simple tonte annuelle), passage par autre parcelle constructible appartenant à l'épouse de M. GUERRERO.	réservé	Enclavement d'une zone agricole assez incompréhensible, au milieu des habitations, sans accès propre à la parcelle.
MANGLIEU			Modifier la zone AC pour prendre en compte un permis accordé (ZK 131) et élargissement zone sur parcelle ZK 20.	favorable	A étudier par le maître d'ouvrage en fonction du projet. Répondre à la demande pour le changement de destination des bâtiments.
ST SANDOUX	AB	358	Terrain situé en zone US 2 . demande avis négatif du projet.	réservé	voir rapport US 2
VEYRE MONTON	ZA	123	Demande maintien constructibilité . Doss avocat GROS	défavorable	cf rapport Us 2
VEYRE MONTON	AD	290	Demande passage en Ug	défavorable	Cohésion de la zone N
VEYRE MONTON	ZH	700	ZH 700, 701,702 Demande passage en Ug	défavorable	Cohésion de la zone N
VEYRE MONTON	ZI	5	ZI 5, 6, 7 :S'oppose à l'ER 19 et demande passage en Ug	défavorable	Cohésion zone N. Pour l'ER 19 voir avec le maître d'oeuvre.
VEYRE MONTON	ZH	653	Demande classement en zone constructible	favorable	Problématique Us2. Dent creuse
MIREFLEUR S	AI	4	Demande maintien constructibilité	défavorable	cf rapport Us 2
VEYRE MONTON	ZM	211	Demande de remise en constructibilité	défavorable	Cohérence zone agricole
VEYRE MONTON	ZM	179-180	Demande de remise en constructibilité	défavorable	Cohérence zone N
VEYRE MONTON	ZO	132-133	Demande de remise en constructibilité	défavorable	Cohérence zone agricole
LA ROCHE NOIRE	ZB	231	demande maintien constructibilité en entier, CU avril 22, sursis à statuer juillet 22	défavorable	Zone naturelle, jouxtant une zone agricole, et une zone Us 2 elle-même très excentrée.
LA ROCHE NOIRE	ZB	231	demande maintien constructibilité en entier, CU avril 22, sursis à statuer juillet 22	défavorable	Zone naturelle, jouxtant une zone agricole, et une zone Us 2 elle-même très excentrée.
MIREFLEUR S	AC	472	Conteste le risque	réservé	selon carte risques, parcelle concernée par la coulée de boue. A revoir avec révision des zones Us 1.
VIC LE COMTE	ZD	985	OAP « Paradis ». Demande de retrait de l'OAP qui n'est pas judicieuse d'un point de vue paysager . Pas vendeur du terrain.		L'OAP est dénigrée par tous les propriétaires concernés. Voir rapport.
VEYRE MONTON	ZD	201	Demande classement U.	défavorable	cf rapport Us 2
AYDAT	YH	71	va envoyer mail	défavorable	Problématique des zones US2. Dent creuse pour la partie Us2 mais cohérence de la zone A. Voir chapitre Us2
ST MAURICE	ZB	240	Mauvais positionnement des haies	favorable	Avis favorable pour la prise en compte.
ST MAURICE	ZB	240,203, 155	demande la modification de la zone Ac sur toute la parcelle 240 et sur SB 155.	favorable	Avis favorable au réexamen de cette zone.

Liste des contributions sur registres papier et courriers.

COMMUNE	Section cadastrale	N° plan	Contribution résumée	Avis CE	Commentaires Commission Enquête
ST SANDOUX	AB	258	Demande passage en U. courrier.	favorable	cf rapport US2. Avis favorable . Pourrait être reclassé en Uc comme la parcelle mitoyenne
AYDAT	AN	186	Demande réintégration en U.	favorable	voir rapport OAP Aydat
AYDAT	ZX	303	Demande retour constructibilité (erreur matérielle au PLU de 2017), a minima sur 500 m ² .	favorable	Dent creuse , on peut accorder 500 m ² en plus de la voie d'accès, en bas de parcelle.
YRONDE ET BURON	AH	48	Problème particulier sur zone AC		voir rapport Ac
OLLOIX	AB	359	souhaite resrer constructible, cf CU du 31/03/25, plus emplacement réservé accès église pris sur ma parcelle sans être informé	favorable	Dent creuse en centre bourg, aspect paysager contesté, projet activité location VTT.
ST GEORGES	AA	155	Demande maintien constructibilité	défavorable	Cohérence zone agricole
ST GEORGES	AA	171	Demande maintien constructibilité	défavorable	Cohérence zone agricole
ST GEORGES	AB	7	Demande maintien constructibilité	défavorable	Cohérence zone agricole
ST GEORGES	AA	80	Demande maintien constructibilité	défavorable	cf rapport Us 2
ST MAURICE	AC	199-200	demande que leurs parcelles restent constructibles	favorable	Toute cette zone N est une dent creuse entourée de parcelles construites (cf aussi contrib n° 3 registre Les Martres).
VEYRE MONTON	ZH	594	Demande intégration en U.	favorable	Problématique Us2. Divisibilité possible. Dent creuse
CORENT			Conteste zones Ue supprimées ; suppression zone Ac V (chai viticole) ; volonté de suppression du Stecal « Ecotat » ; prévision de 0,1 % de surface constructible, alors qu'il trouve -5ha ; préconise attente loi Trace pour établir le PLUi.	réservé	1- contestation suppression zones Ue : avis MAC partagé (cf réponses aux communes) : respect du PADD. 2- Chai viticole, avis favorable, sera accordé par MAC. 3- Suppression STECAL, avis favorable, devrait être supprimé. 4- Calcul variation superficies : incompétence commission d'enquête. 5- Attente loi Trace : incompétence commission d'enquête.
LES MARTRES DE VEYRE	ZC	367	conteste zonage A, demande constructibilité.	défavorable	parcelle introuvable, ni sur carte PLUi, ni sur cadastre.gouv. M. JULIEN ne semble rien posséder sur Les Martres. Aucune ZC 367 sur autres communes non plus.
CORENT			Conteste zones Ue supprimées ; suppression zone Ac V (chai viticole) ; volonté de suppression du Stecal « Ecotat » ; prévision de 0,1 % de surface constructible, alors qu'il trouve -5ha ; préconise attente loi Trace pour établir le PLUi.	réservé	1- contestation suppression zones Ue : avis MAC partagé (cf réponses aux communes) : respect du PADD. 2- Chai viticole, avis favorable, sera accordé par MAC. 3- Suppression STECAL, avis favorable, devrait être supprimé. 4- Calcul variation superficies : incompétence commission d'enquête. 5- Attente loi Trace : incompétence commission d'enquête.
ST MAURICE	AC	317	souhaite que les parcelles restent en zone Uc : enclavées dans des parcelles déjà construites de part et d'autre (2 maisons récentes ne figurent pas sur le plan en ZB 108 et 109). VRD dans la rue. Une parcelle voisine (AC 738) reste constructible.	favorable	Incompréhension de la zone N, aurait du logiquement être en zone Us 2, selon la logique actuelle du projet. Je reste très réservé sur les zones US 2 en tout état de cause, car le classement en constructible irait dans le sens de la densification du bâti existant. IL s'agit d'un cas évident de « dent creuse » !

Liste des contributions sur registres papier et courriers.

COMMUNE	Section cadastrale	N° plan	Contribution résumée	Avis CE	Commentaires Commission Enquête
ST MAURICE	ZC	56	souhaite que les parcelles restent en zone Uc : enclavées dans des parcelles déjà construites de part et d'autre (2 maisons récentes ne figurent pas sur le plan en ZB 108 et 109). VRD dans la rue. Une parcelle voisine (AC 738) reste constructible.	favorable	Incompréhension de la zone N, aurait du logiquement être en zone Us 2, selon la logique actuelle du projet. Je reste très réservé sur les zones US 2 en tout état de cause, car le classement en constructible irait dans le sens de la densification du bâti existant. IL s'agit d'un cas évident de « dent creuse » !
AYDAT	BD	248-249	Demande maintien constructibilité,CU du 27/10/25	favorable	si pas de sursis à statuer
AYDAT	AK	95	Demande annulation de la zone Aug bâtiment en rénovation	défavorable	cohérence zone N
PIGNOLS	ZE	29	demande maintien constructibilité sur intégralité	défavorable	Défavorable. Extension de la zone constructible .
LE CREST	BB	66	Demande maintien constructibilité, division en projet, acheteur potentiel, servitude accès délimitée.	favorable	cf rapport Us 2
LA ROCHE BLANCHE	AH	141	demande extension zone Ac	défavorable	Propriétaire de la totalité de la zone Ac voisine, vaste, notamment AH 140.
LA ROCHE BLANCHE	ZL	177	Demande maintien constructibilité	favorable	Parcelle en limite (dernière) de l'ex zone Ug, qui la rendait constructible pour moitié. Nouveau zonage N qui prive de constructibilité les 2 dernières parcelles de la rue, alors qu'une zone US 2 reste de l'autre côté de la voie. Je propose de remettre la constructibilité à l'identique du PLU actuel, mais risque coulée de boue sur voie d'accès (zone Us 1 voisine à restreindre?)
LE CREST	BB	68	Demande le classement en constructible.	réservé	Problématique des zones US 2. cf rapport Us2
LE CREST	BB	68	Parcelle divisible en 2 pour construire une autre maison. Demande à ce qu'elle reste constructible.	réservé	cf rapport Us 2
VEYRE MONTON	ZN	169	demande constructibilité	défavorable	Cohérence zone N
CORENT	ZC	61	Souhaite passer de agricole à constructible. VRD à proximité.	défavorable	Hors zone habitation, vocation à rester agricole.
Le Crest	BB	72 et 65	Demande le retour en constructible de ses parcelles. Inégalité de traitement entre Ug et Us.	réservé	Le passage en N peut s'entendre. Pour le reste problème zone US2
LA ROCHE BLANCHE	ZC	164	Demande le passage en zone AC. Projet de miellerie.	favorable	Parcelle en vis à vis d'une zone Ac , projet cohérent, cité au sein de l'avis n°2 de la Chambre d'Agriculture (page 17), soutenu par la municipalité (cf délibération).
ST SATURNIN	ZI	13	Une partie en A une partie en US2.Demande intégration en U. conteste zone US2.	défavorable	Cf rapport US2.Cohérence zone A
LA ROCHE BLANCHE	AI	16 et 578	Parcelle en dent creuse dans zone habitée, projet de construction en cours (bornage, contrat de construction signé en attente du permis de construire).	favorable	Dent creuse en zone centrale du bourg, projet de construction bien avancé.

Liste des contributions sur registres papier et courriers.

COMMUNE	Section cadastrale	N° plan	Contribution résumée	Avis CE	Commentaires Commission Enquête
LA ROCHE BLANCHE	AI	16-578	Parcelle en dent creuse dans zone habitée, projet de construction en cours (bornage, contrat de construction signé en attente du permis de construire).	favorable	Dent creuse en zone centrale du bourg, projet de construction bien avancé.
LA ROCHE BLANCHE	ZL	6	Demande maintien constructibilité au moins dans l'alignement de la parcelle voisine. Compromis de vente 12/09/24 en attente PC.	favorable	Parcelle en limite (avant-dernière) de l'ex zone Ug, qui la rendait constructible pour moitié. Nouveau zonage N qui prive de constructibilité les 2 dernières parcelles de la rue, alors qu'une zone US 2 reste de l'autre côté de la voie. Je propose de remettre la constructibilité à l'identique du PLU actuel, mais risque coulée de boue sur voie d'accès (zone Us 1 voisine à restreindre?) cf dépôt 14/10 LIRB et n° 6 Sallèdes.
VEYRE MONTON	ZM	639	Complément d'une participation portée en numérique	défavorable	Certes zone de la rue comprise entre 2 zones constructibles, mais grandes parcelles qui pourraient accroître la construction en mitage. La maison est déjà construite.
YRONDE ET BURON	AB	260	demande constructibilité	favorable	Demande recevable en agrandissant la zone jusqu'à la route.
LE CREST			Rejet très argumenté des zones US 2. Critique également la répartition du nombre de logements entre les pôles de proximité ainsi que pour la consommation d'ENAF.	réservé	voir rapport Us 2 et répartition nb logements
LA ROCHE BLANCHE			Contradiction des zones Us 2 avec la densification. Courrier joint	réservé	cf rapport Us 2
LA SAUVETAT			OAP : erreur de rue, remplacer rue de la Poste par rue du Lavoir.	favorable	erreur matérielle
ST SATURNIN			Diverses observations à voir	réservé	Demande ajustement d'enaf à 5,36ha. Recalibrage à 170 logements. Création zone de constructibilité d'intérêt public. Révision du zonage secteur de St Verny. Modification du règlement pour autoriser certaines zones de jardins pour en faire des voies d'accès pour des parcelles constructibles. Réexamen des OAP.
VEYRE MONTON			Plusieurs demandes de modification de règlements et de zonage. Entre autres demande de zones US 2 au lieu de A ou N.	réservé	Il y a 3 demandes de zones UG AB 1053, ZN 168 et 169. voir consommation d'ENAF
VIC LE COMTE			Demande de prise en compte de la demande de l'entreprise CHOUVY (Zone d'activité les meules) et du projet de casernement de gendarmerie. Plusieurs points sont à rectifier.	favorable	Avis favorable pour la prise en compte de ces deux demandes. Mais il y a problème pour la zone des Meules. Il faut voir avec le ScoT. Voir rapport

Liste des contributions sur registres papier et courriers.

COMMUNE	Section cadastrale	N° plan	Contribution résumée	Avis CE	Commentaires Commission Enquête
LES MARTRES DE VEYRE	AL	235 à 238-240-993-995	OAP La Sagne : sortir les parcelles de la zone 1AUg, pour les remettre en Ug	favorable	Accordé lors de la réponse aux communes
LES MARTRES DE VEYRE	ZB	123-230-238-257	à réintégrer ne zone Ug	favorable	dent creuse manifeste
LES MARTRES DE VEYRE	ZB	260-261-302-547	à sortir de Us1 et remettre en Ui	réservé	selon carte risques, alea faible inondation pour 260 et 547, hors risque pour 261 et 302. A examiner avec l'ensemble des zones Us 1.
LES MARTRES DE VEYRE	ZD	862	à réintégrer toute la paercelle en Ar	favorable	correction erreur matérielle ?
LES MARTRES DE VEYRE	ZL	133	à sortir de Us1 et remettre en Ug	défavorable	selon carte risques, alea faible inondation pour partie, proximité zone N.
LES MARTRES DE VEYRE			règlement écrit Nt, Nuances Terrasses du Val d'Allier	favorable	à prendre en compte avec les modifications de règlement.
YRONDE ET BURON	ZK	418-420-422	Souhaite passer de Ac en A, pour éviter les nuisances à proximité salle polyvalente	favorable	Avis favorable. La zone Ac ne paraît pas pertinente à proximité d'un lotissement et de la salle des fêtes.
VEYRE MONTON	ZH	691	Souhaite que cette parcelle reste constructible à fin d'en faire un accès à sa propriété par la rue des Terrasses.	favorable	simple accès à la propriété.
BUSSEOL	ZD	141	Demande maintien constructibilité sur intégralité.	défavorable	Avis défavorable. Extension.
AYDAT	AK	223-579	Demande maintien constructibilité	favorable	cf rapport Us 2
CHANONAT	ZH	607-608	Demande maintien constructibilité	défavorable	cohérence zone N. Cf courrier déposé à Mond Arverne 20251028-D-VMO-n° 14)
CHANONAT	ZH	607,608, 1021	Demande de constructibilité	défavorable	Le secteur N semble être cohérent. Avis défavorable à la demande.
St Georges	AE	343	Demande maintien constructibilité	défavorable	cf rapport Us 1. Selon carte risque, parcelle concernée par la coulée de boue.
AYDAT	AK	219	Maintien constructibilité, projet construction maison pour son fils, VRD dispo, entièrement clôturée	favorable	Bout de parcelle pris en N, contigü 2 parcelles construites et chemin.
ST SATURNIN	ZP	315	demande constructibilité	défavorable	cohérence zone N
ST SANDOUX	AB	357	Demande de remise en constructibilité	défavorable	cf rapport Us2. Partie Us2 partie en A
TALLENDE	AA	249, 251	Refus de l'OAP « Marcellet » à Tallende. Qui exige une démolition non admise. Demande de retour à la zone constructible actuelle.	réservé	voir rapport OAP
VIC LE COMTE	ZD	981	OAP « Paradis ». Demande de retrait de l'OAP qui n'est pas judicieuse d'un point de vue paysager .		L'OAP est dénigrée par tous les propriétaires concernés. Voir rapport.

Liste des contributions sur registres papier et courriers.

COMMUNE	Section cadastrale	N° plan	Contribution résumée	Avis CE	Commentaires Commission Enquête
LA ROCHE BLANCHE	AC	597	Demande intégration en Ug comme le reste de sa parcelle.	défavorable	Effectivement décrochage de la zone N, mais elle aurait pu être plus linéaire entre la parcelle 727 et la 604, ce qui réduirait encore un peu la parcelle du demandeur et affecterait également les parcelles voisines 603 et 604, non affectées par le projet.
LA ROCHE BLANCHE	AC	598	Demande intégration en Ug comme le reste de sa parcelle.	défavorable	Effectivement décrochage de la zone N, mais elle aurait pu être plus linéaire entre la parcelle 727 et la 604, ce qui réduirait encore un peu la parcelle du demandeur et affecterait également les parcelles voisines 603 et 604, non affectées par le projet.
St Georges	AD	3	Conteste le risque, dû aux travaux(fossé) non réalisé malgré de coûteuses études	défavorable	selon carte risque, concerné par coulée de boue
St Georges	AD	122	Conteste le risque	défavorable	Parcelle concernée sur la majeure partie par la coulée de boue. cf rapport Us 1
St Georges	AD	122	Conteste le risque	défavorable	Parcelle concernée sur la majeure partie par la coulée de boue. cf rapport Us 1
VEYRE MONTON	ZD	213	Pb Us 2, projet de 4 lots le long de la voie publique, en continuité de l'existant. Doss Avocat GROS	favorable	densification importante,
VEYRE MONTON	ZH	714	Demande de reclassement en constructible	défavorable	Extension de la zone. Maîtrise de la zone U. Défavorable.
AYDAT	AK	627-628	Maintien constructibilité	défavorable	Extension très lâche du village, vastes parcelles.
St Georges			Critique du PLUi de la commune de Saint-Georges. Opposition aux zones US 1 et US 2. Demandes de rectification pour les parcelles situées en US1 sur les villages de Lignat, Ceyssat et Saint-Georges ainsi que pour les parcelles situées en US 2 sur les villages de Lignat, Ceyssat et Saint-Georges pour un retour en constructible.		Critique des zones US1 et US2. Critique déjà formulées dans la délibération du conseil municipal en date du 15 juillet 2025, par laquelle la commune a donné un avis défavorable au projet de PLUi.
LA ROCHE BLANCHE	BL	11	Demande information	favorable	sans objet
VEYRE MONTON	ZD	194	Demande réintégration en AU (plu antérieur).	défavorable	piscine déjà construite pas d'incidence, maintien N.
SALLEDES	E	250	Demande passage en U sur E 250 pour construire un garage et également pour E1078	favorable	Favorable pour E 250. Défavorable pour E 1078 à maintenir en A.
LES MARTRES DE VEYRE	ZD	366-368	Demande maintien constructibilité	défavorable	Superficie agricole non négligeable, difficile d'envisager le retour à une zone constructible, sauf à envisager une OAP sur les parcelles 367 et 368.
LES MARTRES DE VEYRE	ZD	366-368	Demande maintien constructibilité	défavorable	Superficie agricole non négligeable, difficile d'envisager le retour à une zone constructible, sauf à envisager une OAP sur les parcelles 367 et 368.
CHANONAT	ZE	273	Demande intégration en U.	réservé	cf rapport US2

Liste des contributions sur registres papier et courriers.

COMMUNE	Section cadastrale	N° plan	Contribution résumée	Avis CE	Commentaires Commission Enquête
MANGLIEU	ZL	12	Demande de construire des maisons le long du chemin.	défavorable	Défavorable. Cohésion de la zone A.
MANGLIEU	ZL	25	Demande de construire des maisons le long du chemin.	défavorable	Défavorable. Cohésion de la zone Np le long du chemin
VIC LE COMTE	AB	100	Vient signaler la présence d'un local commercial dans le bâti	favorable	Aucun empêchement pour l'activité d'un salon de coiffure
LA ROCHE BLANCHE	AB	788-800	Demande maintien constructibilité , ma maison construite en 2024 n'apparaît pas sur le plan.	défavorable	avis défavorable, aurait pu être classée en Us 2, en prolongation de la zone voisine.
LA ROCHE BLANCHE	AB	633-787	Demande maintien constructibilité	défavorable	AB 633 : pb US 2, AB 787 avis défavorable, aurait pu être classée en Us 2, en prolongation de la zone voisine.
AYDAT	AI	147	Demande réintégration en U.	défavorable	cf rapport Us 2
AYDAT	AK	341	Demande réintégration en U pour la partie N.	favorable	Avis favorable pour une partie
VEYRE MONTON	ZE	819	Demande de constructibilité.	défavorable	Avis défavorable au passage en U, sauf à passer en zone Us 2
VEYRE MONTON	ZE	686-73	Demande maintien constructibilité	défavorable	Avis défavorable au passage en U, sauf à passer en zone Us 3
VEYRE MONTON	ZE	819	Même zone que précédent. Parcille enclavée mais voie d'accès , VRD, permis de construire déposé en août 25. Souhaite rester constructible	défavorable	Avis défavorable au passage en U, sauf à passer en zone Us 2
VEYRE MONTON	ZE	819	Demande maintien constructibilité	défavorable	Avis défavorable au passage en U, sauf à passer en zone Us 2
LA ROCHE BLANCHE	AM	268	Demande maintien constructibilité, idem n° 6 Babut	favorable	Zone N en vis à vis de la zone construite Us 2 de l'autre côté de la route. Le maire a attiré oralement l'attention sur la dissymétrie de cette entrée de ville. Avis favorable pour laisser bande constructible à l'alignement des constructions existantes. Attention, risque inondation fort en bordure ouest.
ST AMANT TDE	AC	124	Demande d'information	favorable	réponses faites à la demande
VEYRE MONTON	ZA	46	Demande passage en U.	défavorable	cf rapport Us 2
ST SATURNIN	ZI	18	Demande que sa parcelle reste constructible		Problème des zones US 2. Quel intérêt ?
VIC LE COMTE	ZL	52	Demande à mettre l'intégralité de la parcelle en A	favorable	Avis favorable pour restitution en A de toute la parcelle. Revoir le positionnement des haies.
St Georges	AD	4	Conteste le risque, dû aux travaux(fossé) non réalisé malgré de coûteuses études	défavorable	selon carte risque, concerné par coulée de boue
St Georges	AD	4	Conteste le risque, dû aux travaux(fossé) non réalisé malgré de coûteuses études	défavorable	selon carte risque, concerné par coulée de boue
AYDAT	AK	169	Rejet de la zone de patrimoine paysager. Deamande le retour en constructible.	réservé	Le maintien d'une zone d'intérêt paysager peut être utile. Avis réservé pour la demande.
PIGNOLS	ZH	139	Demande la constructibilité partielle sur ce terrain pour construire des dépendances.	réservé	Voir si la zone peut être adaptée pour permettre la construction des garages.

Liste des contributions sur registres papier et courriers.

COMMUNE	Section cadastrale	N° plan	Contribution résumée	Avis CE	Commentaires Commission Enquête
YRONDE ET BURON	ZB	137	Demande de réintégration en zone U. Ilôt de 4 habitations en zone A. Aucune possibilité d'extension.	défavorable	Avis défavorable.Cohésion de la zone A. Même logique que pour US2
MIREFLEUR S	AA	238,239	Demande de retour à Ug ou proposition de modifier le règlement US1. « autoriser la construction de logements neufs ,en dent creuse sur les parcelles non urbanisées avec la condition d'un coefficient de pleine terre de 60 % ».	favorable	Dent creuse à proximité de la zone Ug. Transmis favorablement pour étudier la possibilité de modifier le zonage ou de modifier le règlement.
MIREFLEUR S	AA	238	Demande à sortir de cette zone. Courrier va suivre.	favorable	Dent creuse à proximité de la zone Ug. Transmis favorablement pour étudier la possibilité de modifier le zonage ou de modifier le règlement.
ST SATURNIN	ZL	328 et 87	Demande de constructibilité	défavorable	Toute la zone est en N. Extension à laquelle on ne peut pas répondre favorablement.
ST SATURNIN			Remarques d'ordre général sur le PLUI	réservé	Commentaire sur le PLUi, transmis au maître d'ouvrage
MIREFLEUR S	AC	503 et 504	Demande d'intégration en zone U limitrophe.	défavorable	Cohérence zone N
LA ROCHE NOIRE	ZE	8	Demande que la parcelle soit classée en A	favorable	Avis favorable pour passer la ZE 8 en A au lieu de N.
LA ROCHE NOIRE	ZE	106	Demande qu'une plus grande partie de sa parcelle soit classée en Ug	réservé	Réserve pour la ZE 106 : la zone Ug exclut la maisons existante en faisant un décrochement. On pourrait englober celle-ci en U dans la continuité linéaire de la zone Ug.
LE CREST	BB	6	Demande intégration en U.	défavorable	cf rapport Us2. Parcelle construite. Cohérence au sein de la zone Us2
VEYRE MONTON	ZN	60	Héritage récent (2025), Contesté projet de micro-crèche privée, veut que cela reste « constructible »	défavorable	La zone Ue reste constructible, peu d'incidence sur la valeur du terrain en cas de vente. Seul obstacle : impossibilité de construire pour elle même, mais non évoquée.
ST AMANT TDE	AA	197	NP pour partie. Demande intégration en U.	défavorable	Cohérence zone Np
LA ROCHE BLANCHE	ZC	137-276-277	Souhaite passer les parcelles en Ac, projet construction hangar viticole, proche zone Ac, oralement : pas d'autre parcelle facilement accessible	favorable	Cohérent avec la zone Ac voisine.
VIC LE COMTE	ZB	650 et 650	Demande l'extension de la zone d'activité des Meules pour agrandir son entreprise.		Soutien de tous les salariés au projet contribution 39. Voir rapport
CHANONAT	ZH	906	Demande si ER14 crée pour voie de desserte bien nécessaire.	favorable	Avis favorable. Une autre desserte existe. Il n'y a pas lieu de créer une nouvelle voie débouchant au fond d'une impasse de lotissement.
GLOBAL			Plusieurs observations sur le PLUI	réservé	A voir par le maître d'ouvrage
MIREFLEUR S	AE	5	Demande de constructibilité	favorable	cas modification de zone.

Liste des contributions sur registres papier et courriers.

COMMUNE	Section cadastrale	N° plan	Contribution résumée	Avis CE	Commentaires Commission Enquête
ST GEORGES	AE	186,187	Conteste la zone humide et demande le retour à la constructibilité comme sur le PLU	réservé	La zone humide indiquée paraît étrange. A revoir avec étude sur les zones Us 1
ST GEORGES	AE	186,187	Conteste la zone humide et demande le retour à la constructibilité comme sur le PLU	réservé	La zone humide indiquée paraît étrange. A justifier par le maître d'ouvrage. Ces terrains peuvent rejoindre la zone Us2 voisine.
MIREFLEUR S	AE	5	parcelle comprise dans une zone construite, absence de risque.	favorable	cas modification de zone.
MIREFLEUR S	AE	5	parcelle comprise dans une zone construite, absence de risque.	favorable	cas modification de zone.
MIREFLEUR S	AH	105	AH 105 : parcelle enclavée qui nécessite le passage par notre parcelle.	défavorable	Avis plutôt défavorable sur AH 105 : l'enclavement serait levé par l'emplacement réservé n° 2 (création d'une voie d'accès).
ST GEORGES			Critique zone 1 Aug, zones viticoles, zone humide et philosophie loi ZAN.		La zone Aug est effectivement éloignée de toute zone constructible. Le maître d'ouvrage prévoit sa suppression.
PIGNOLS	ZB	72	Demande maintien constructibilité	défavorable	Zone A justifiée.
PIGNOLS	ZB	151	Demande maintien constructibilité	défavorable	Zone trop éloignée de la zone constructible.
PIGNOLS	ZD	58	Demande maintien constructibilité	défavorable	Zone trop éloignée de la zone constructible.
AYDAT	BH	89	Demande intégration en U.	réservé	cf rapport zone N
AYDAT	BH	3	Demande réintégration en U.	favorable	Avis favorable. Partie de parcelle coincée entre zone Uh et NP. Pourrait redevenir Uh
YRONDE ET BURON	ZB	138	Demande de réintégration en zone U. Ilôt de 4 habitations en zone A. Aucune possibilité d'extension.	défavorable	Avis défavorable. Cohésion de la zone A. Même logique que pour US2. Idem parcelle ZB 137.
PIGNOLS	ZB	22	Souhaite que la partie en pointe entre le chemin et la rue (environ 1 500 m ²) soit constructible. Viabilité proche.	défavorable	Une extension de la zone U n'est pas souhaitable.
LE CREST	BB	74	Demande qu'une partie actuelle de la parcelle B 74 soit constructible.		cf rapport Us 2
VEYRE MONTON			Veut construire une micro crèche en zone Ug. Elle a besoin de 120 m ² mais le règlement autorise seulement 50 m ² .	favorable	
ST SATURNIN	ZS	227,228 ...	Demande de modification de la zone N pour tenir compte de la réalité (retour au PLUi existant).	favorable	Avis favorable à la demande.
ST MAURICE	ZB	6	souhaite passage en Ac, projet construction maison habitation proche de son bâtiment d'élevage.	favorable	Ok pour tout ou partie suffisante au moins.
AYDAT	AK	575 576	Souhaite que les 2 parcelles restent constructibles, dans l'alignement de la parcelle voisine AK 577, projet de nouvelle construction.	favorable	cf rapport Us 2
LE CREST	BB	5	Demande maintien constructibilité	défavorable	Pb Us 2, mais excroissance du quartier

Liste des contributions sur registres papier et courriers.

COMMUNE	Section cadastrale	N° plan	Contribution résumée	Avis CE	Commentaires Commission Enquête
ORCET	AL	90	Demande réintégration en U. sursis à statuer pour atelier za des sagnes.	défavorable	cohérence zone N
AYDAT	AN	71	Double emploi avec contribution 67 démat	favorable	A ou US 2 ne change rien. Transmis au maître d'ouvrage pour mai,tien en A ou basculement en US 2.
AYDAT	AN	71	Demande le reclassement de A en Us 2	favorable	A ou US 2 ne change rien. Transmis au maître d'ouvrage pour mai,tien en A ou basculement en US 2.
VEYRE MONTON	AD	250	maison construite demande intégration zone U pour le surplus.	défavorable	Maintien zone N
ST SATURNIN	ZP	48	Demande intégration en U.	défavorable	Cohérence de la zone A
MIREFLEUR S	AI	106	Demande maintien constructibilité	défavorable	Cohérence zone N
OLLOIX	ZH	126	Demande maintien constructibilité	favorable	Dent creuse . Martine : défavorable, cohérence zone N
St Georges	AB	5	contestez zonage Us 1	défavorable	En fait Us 2. cf rapport Us 2
MIREFLEUR S	AI	16,100,1 01,98	Demande de remise en constructibilité	défavorable	Cohérence zone N
AYDAT	ZT	172	Problèmes de construction de garage	favorable	Problèmes particuliers à étudier avec le maître d'ouvrage
Le Crest	BC	76	Demande intégration en U.	défavorable	cf rapport Us2.
ST GEORGES	ZM	165	Conteste classement risque coulée de boue, maison en hauteur,surplomb de la route, fossé de l'autre côté de la route.	favorable	Ne semble pas concernée par la coulée de boue sur carte risque. Révision zones Uds 1 ?
LA ROCHE NOIRE	ZB	247	Demande maintien constructibilité, division en cours pour projet construction.	défavorable	cf rapport Us 2
ST SANDOUX	ZA	302	Demande un classement en zone constructible	défavorable	Avis défavorable. Cohérence de la zone A
ST SATURNIN	ZX	70	Demande classement en zone constructible	défavorable	Cohérence de la zone A
ST SATURNIN	ZY	40	Demande classement en constructible pour une petite partie donnant sur le chemin	défavorable	Cohérence de la zone Np
AYDAT	AI	113	Nouvelle agricultrice (pépinières) qui voudrait s'installer. A besoin d'une parcelle en AC.	réservé	Nouvelle agricultrice (pépinières) qui voudrait s'installer. A besoin d'une parcelle en AC. A étudier avec le maître d'ouvrage.
AYDAT	AM	120	Demande à être en zone constructible	défavorable	Cohérence de la zone A
ST GEORGES	AB	31	Demande maintien constructibilité	réservé	bord de zone A, mais pourrait être raccroché à la zone Us 2 voisine (enclave)
VEYRE MONTON	ZC	103,104, 105,106, 107,108	souhaite classement des parcelles en zone constructible.	défavorable	Zone naturelle, limite de zone agricole, et de zone construite. Pas de projet immédiat apparent.
VEYRE MONTON	ZC	553, 103à 109	Demande de remise en constructibilité	défavorable	Zone naturelle, limite de zone agricole, et de zone construite. Pas de projet immédiat apparent.

Liste des contributions sur registres papier et courriers.

COMMUNE	Section cadastrale	N° plan	Contribution résumée	Avis CE	Commentaires Commission Enquête
VIC LE COMTE	AE	446	AE 446 et 447. Demande d'intégration en zone U	défavorable	Avis défavorable. Cohésion de la zone N
VEYRE MONTON	ZA	146	Demande intégration en Upour partie de parcelle N	défavorable	Cohésion zone A
MIREFLEUR S	AH	138	Demande maintien constructibilité sur partie en Us 2 (pas sur l'autre moitié en A). Achat depuis 2 ans avec projet de construction en cours.	favorable	cf rapport Us 2
CHANONAT	ZI	175	Une construction existe (actuellement un dépôt) conçue pour être transformée en habitation. Demande une zone Ug au lieu de NA	favorable	
SALLEDES	E	977	Demande le maintien en zone constructible.	défavorable	Défavorable. Eloigné de la zone constructible.
SALLEDES	E	265	Demande de réintégration en zone constructible comme sur la carte communale.	favorable	Un agrandissement <u>partiel</u> peut être envisagé. La limite est trop près de la maison.
VIC LE COMTE	AN	415	Ne conteste pas le zonage, demande inscription au plan cadastral de 4 bâtiments existant.	favorable	Transmis au maître d'ouvrage pour prise en compte.
LA SAUVETAT	AD	35	demande de constructibilité en Ug	réservé	Enclavement d'une zone agricole assez incompréhensible, au milieu des habitations, sans accès propre à la parcelle.
St Georges	AD	5	contesté le risque comme 29 et 30	défavorable	selon carte risque, concerné par coulée de boue
ST GEORGES	AE	13	Demande passage en U	favorable	Avis favorable pour un classement en Ug. Dent creuse en Us2 et Ug
St Georges	AE	13	Demande que le terrain reste constructible. Estimé constructible sur succession.	favorable	Avis favorable pour un classement en Ug. Dent creuse en Us2 et Ug
VIC LE COMTE	ZB	651 et 650	Demande l'extension de la zone d'activité des Meules pour agrandir son entreprise.	favorable	Soutien du responsable commercial au projet contribution 39. Voir rapport.
LA ROCHE BLANCHE	ZL	6	Demande à rester constructible, projet de construction maison individuelle, CU positif 14/11/24, mais sursis à statuer du même jour. Frais d'architecte et étude énergies.	favorable	Parcelle en limite (avant-dernière) de l'ex zone Ug, qui la rendait constructible pour moitié. Nouveau zonage N qui prive de constructibilité les 2 dernières parcelles de la rue, alors qu'une zone US 2 reste de l'autre côté de la voie. Je propose de remettre la constructibilité à l'identique du PLU actuel, mais risque coulée de boue sur voie d'accès (zone Us 1 voisine à restreindre?)
LA ROCHE NOIRE	ZH	28	Demande intégration en Ug.	défavorable	Cohésion en zone A
VIC LE COMTE	ZD	1107	Réflexions d'ordre général sur sa commune		A voir par le maître d'ouvrage
ST MAURICE	AC	607	Demande maintien constructibilité , permis de construire 2017, mais projet abandonné, viabilité proche.	défavorable	Parcelle en N au coin de la zone Us 1 (mais pas de risque apparent) et de la zone U. Pb de cohérence de la limite. Dossier évoqué par la mairie (« permis déposée et accordé »).
ST MAURICE	ZB	203	demande passage emb Ac pour construction bâtiment agricole (vergers), vignes disparues depuis 40 ans.	favorable	OK si activité agricole vérifiée.
ST MAURICE	ZD	150	Demande maintien constructibilité	défavorable	Parcelle du Stecal Crapa hutte

Liste des contributions sur registres papier et courriers.

COMMUNE	Section cadastrale	N° plan	Contribution résumée	Avis CE	Commentaires Commission Enquête
LA ROCHE NOIRE	ZD	98	Demande passage en U	réservé	cas particulier à évoquer avec la maître d'ouvrage
AYDAT	BH	88-94	demande constructibilité partielle 1000 m ² , projet hébergement touristique	réservé	Zone habitée séparée du reste (aurait pu être en Us 2a minima). Voir si possibilité modif PLUi quand projet touristique sera mûr.
CORENT	A	2211	Demande que la parcelle redevienne entièrement constructible. Limite trop près de la maison.	favorable	Dent creuse manifeste
YRONDE ET BURON	AC ZD	602 168	Demande le maintien de ces parcelles dans la zone Ug	défavorable	Avis défavorable.Dans le cadre de la limitation des zones constructibles, la zone N semble faire un ensemble cohérent sur le secteur.
LA SAUVETAT	AD	42	Conteste le placement en zone agricole de cette parcelle totalement enclavée dans une zone habitée, ne comprend pas la visée agricole.	réservé	Enclavement d'une zone agricole assez incompréhensible, au milieu des habitations, sans accès propre à la parcelle.
LA SAUVETAT	AD	42 (non : 186)	demande de constructibilité en Ug	réservé	Enclavement d'une zone agricole assez incompréhensible, au milieu des habitations, sans accès propre à la parcelle.
OLLOIX	ZA	101	demande constructibilité	défavorable	voir rapport Ac
OLLOIX	ZB	68	demande constructibilité bâtiment exploitation	réservé	voir rapport Ac
OLLOIX	ZB	70	demande constructibilité (maison habitation)	réservé	voir rapport Ac
VIC LE COMTE	ZI	414	Demande le classement en constructible.	défavorable	Avis défavorable sauf à créer une OAP. Mais extension.
VIC LE COMTE	ZD	99	Demande le classement en constructible.	défavorable	Avis défavorable. Les routes forment une limite logique entre les zones A et U.
AYDAT	BI	28	Demande maintien constructibilité partielle (moitié de la partie N au droit de la maison)	défavorable	Cohérence zone N, parcelle vaste.
LES MARTRES DE VEYRE	ZA	1	Avait vu une discordance de zonage entre plan papier (Ug) et plan en ligne (A)	favorable	Après vérification triple, parcelle en Ug. RAS
SALLEDES	A	355	Demande que la parcelle redevienne constructible comme sur la carte communale. Difficile car zone humide et extension.	réservé	Avis réservé.Voir si la zone humide est justifiée.
LES MARTRES DE VEYRE	ZA	269	Dde maintien constructibilité, conteste zone Np, incohérence Scot, Padd, Znieff 1 et 2	favorable	Prolongation zone habitée, terrain clos et déjà équipé (piscine), pb Znieff à approfondir. Cf registre dématérialisé n° 301
LES MARTRES DE VEYRE	ZA	199 à 202, 208, 321, 322	Conteste classement en zone A (argumentaire très détaillé), demande à classer en zone N	favorable	Argumentaire détaillé et cohérent (ZNIEFF, Natura 2000, forte pente). Zone classée en intérêt viticole contesté. A passer en A
TALLENDE	AA	247-248- 250	Souhaite vendre rapidement ses parcelles (dde rensgts). S'interroge sur les pointillés « mur à protéger » en dehors de l'OAP.	favorable	Pointillé : erreur matérielle ?
VIC LE COMTE	ZB	310-319- 320	Souhaite qu'une partie sud passe en Ug (projet de construction 2 maisons, acquéreurs trouvés.	favorable	Pourquoi pas, mais que devient la zone Ut.Transmis pour étude au maître d'ouvrage.

Liste des contributions sur registres papier et courriers.

COMMUNE	Section cadastrale	N° plan	Contribution résumée	Avis CE	Commentaires Commission Enquête
VIC LE COMTE	ZO ZP	152 9,123, 125,127	Demande de modification de la zone constructible.	réservé	Réserve pour la parcelle ZO 152 mais assez favorable pour agrandir légèrement la zone comprenant les parcelles ZP 123,125,127.
PIGNOLS	ZB	201	Demande maintien constructibilité partielle, projet de diviser en 2 lots constructibles	défavorable	La zone A semble bien tracée.
AYDAT	ZW	198	Demande intégration en pour la partie non construite	favorable	Avis favorable . Divisibilité possible
ST GEORGES	AB	08 et 09	Souhaite que les parcelles restent constructibles, CU en cours.	défavorable	Parcelles en limite de zone U et Us2, certes avancent dans la zone habitée, mais prolongement d'une vaste zone agricole.
ST GEORGES	AA	170	Demande de constructibilité	défavorable	modification sans conséquence, s'agissant d'une zone Us 2.
ST SATURNIN	ZP	24	demande constructibilité	défavorable	Cohérence zone agricole
ST SATURNIN	ZS	194	demande constructibilité	défavorable	cohérence zone N
MIREFLEUR S	AA	140	Demande à ce qu'elle reste constructible en totalité.	favorable	La parcelle est au milieu d'une zone urbanisée, placée en Us 1 (coulée de boue). Selon la carte risque, la plupart de la parcelle est hors de la coulée (sauf le retour côté ouest). On pourrait donc la laisser En grande partie constructible.
MIREFLEUR S	AA	311	Demande à ce qu'elle reste constructible en totalité.	favorable	Parcelle en limite de zone U, laissée constructible pour un petit tiers, enclavée entre 2 maisons existantes.
St Georges	AA	130	Demande de réintégration en zone constructible. Permis d'aménager sur AA 127 et 130 datant de 2022 pour 2 lots. 1 vente en cours.	réservé	Avis réservé. Parcelle enclavée entre zone U et zone Us 2 mais plus proche de US2.
OLLOIX	ZE	81 82	Demande intégration en Uc pour la partie classée en N	défavorable	Cohérence de la zone N
AYDAT	ZT	204	Demande intégration en U.	défavorable	Cohérence zone A
LAPS	D	206	Demande le classement en constructible.	défavorable	Défavorable. Parcelle située en deuxième rideau.
VEYRE MONTON	ZI	266, 365, 367	Souhaite que les parcelles soient placées en zone constructible dans l'intégralité. Vente avortée en 2023, cause projet PLU, permis de construire à son nom 06/11/23, sursis à statuer, attaqué au TA (pas de décision), mais s'achevant le 06/01/26.	défavorable	Pourrait créer précédent sur la zone naturelle, et le permis de construire devrait être accordé du fait du délai.
LA SAUVETAT	AC	54	Demande maintien constructibilité	défavorable	cf rapport Us 2
VEYRE MONTON	ZI	287	Demande le classement en constructible.	défavorable	cf rapport Us 2
VEYRE MONTON	ZN	709	Retrait d'une portion constructible. Revenir au PLU actuel	défavorable	Le fait de passer en Ug n'empêche nullement les intéressés de laisser leur parcelle à l'état naturel, ni ne les oblige à la vendre comme terrain constructible.
LA ROCHE NOIRE	ZB	19	Demande intégration en U. A payé des droits de succession sur un terrain constructible.	défavorable	Cohésion de la zone N. Il semble difficile de requalifier cette zone.

Liste des contributions sur registres papier et courriers.

COMMUNE	Section cadastre	N° plan	Contribution résumée	Avis CE	Commentaires Commission Enquête
VEYRE MONTON			L'association propose son aide pour positionner les haies existantes et à créer.	favorable	Avis favorable au PLUi. L'aide proposée est transmise à Mond'Arverne.
VEYRE MONTON	ZM	145,146, 147	Parcelle dans le prolongement d'une zone bâtie. Mme VARAINE « ferraille » avec la mairie depuis plus de 4 ans pour un projet de petit lotissement, lui permettant de se réserver une maison et de vendre les autres lots (actuellement en logement social). Petite retraite. Pointe dans un dossier très circonstancié les incohérences successives de la mairie à son sujet , se sent victime d'injustice.	défavorable	Il semble difficile d'accorder la constructibilité sans l'étendre aux parcelles voisines.
AYDAT	AK	742	Demande intégration en zone U	défavorable	cohérence de la zone N, mais Déjà en N au plu précédent. Trib admin a décidé que la parcelle divisée était constructible.
AYDAT	BD	14	Demande intégration en zone constructible	défavorable	Permis d'aménager du 24 juillet 25 pour 4 lots. Mais il semble difficile de requalifier cette zone
AYDAT	ZW	338	Demande information	défavorable	Cohérence zone A
AYDAT	AK	372/698	Demande réintégration en U.	favorable	Avis favorable. Parcelle coincée entre zne Ug et N.
VEYRE MONTON	ZK	15	Demande passage en U	défavorable	Cohésion zone A
LE CREST	BD	331	Conteste le classement en AU. Demande retour à la zone Ug.	défavorable	Le terrain est propice à une opération de densification. La zone 1 Aug est justifiée.
Le Crest	BE	15	Demande que la partie classée en Nj soit constructible	favorable	Avis favorable, parcelle au sein de la zone ug
ORCET	AM	169	Conteste le risque	favorable	Selon carte risque du cahier communal. la parcelle AM 169 est effectivement impactée très partiellement par un risque moyen inondation : avis favorable pour limiter la zone Us1.

Liste des contributions sur registres papier et courriers.

COMMUNE	Section cadastre	N° plan	Contribution résumée	Avis CE	Commentaires Commission Enquête
ORCET			Réflexion sur plusieurs zones .courrier dématérialisé va suivre Page 42 de 45	mixte	<p>1 - Bourdeilles- Les Sagnes : l'associaton relève le caractère de zones herbagères, prairies naturelles et cultures céréaliers, qui constituent bien une zone agricole. Avis défavorable. Mais proposition d'inclure les haies du bord de ruisseau et du chemin en zone N</p> <p>2 - Le Poumey- Le Breuil : avis favorable au passage en zone A.</p> <p>3 - Les Percèdes Nord : La plus grande part est cultivée, le reste en zone herbagère et vergers : constitutif d'une zone agricole. Avis défavorable pour le passage en zone N.</p> <p>4 - Zone AN 330 et voisines : zone totalement enclavée en zone urbaine, peu propice à l'agriculture, ni à la construction (trop allongée) : avis favorable au passage en zone N. (Nj ?)</p> <p>5 - Omissions paysagères des haies, bosquets : avis favorable de l'inscription sous réserve d'inventaire précis.</p> <p>6 - OPA Voie Romaine : La rédaction de l'OAP mentionne un nombre indicatif de 5 logements, mais 6 sont représentés sur le plan photo. L'habitat prévu reste lâche, dans une zone entièrement enclavée dans le bourg (densification d'une dent creuse manifeste) : avis défavorable.</p> <p>7 - Aménagement bras Ouest de l'Auzon : ce bras délimite des zones N et A. Proposition d'étendre la zone N jusqu'à la rive Sud du bras (idem observation 1).</p> <p>8 - Recensement petit patrimoine : avis favorable de l'inscription sous réserve d'inventaire précis. cf reg Mond Arverne n° 28</p>
St Georges	ZK	13	Souhaite passer une partie en Ac pour successeur jeune agriculteur déjà trouvé	favorable	Avis réservé. Voir projet avéré et intégration dans l'environnement.
St Georges	ZK	13	Souhaite passer une partie en Ac pour successeur jeune agriculteur déjà trouvé	favorable	Avis réservé. Voir projet avéré et intégration dans l'environnement.
ST GEORGES	AE	122	demande à passer en A, en réalité zone de dégagement d hangar agricole.	favorable	avis favorable
ST GEORGES	ZI	38	demande à enlever la zone boisée et passer en agricole	favorable	erreur matérielle
ST GEORGES	ZL	14	Demande que la parcelle soit en zone AC. Signale également des problèmes de haies à créer sur les parcelles ZL 84-85 et ZL 71-72	réservé	voir rapport Ac

Liste des contributions sur registres papier et courriers.

COMMUNE	Section cadastrale	N° plan	Contribution résumée	Avis CE	Commentaires Commission Enquête
YRONDE ET BURON	ZA	396-397	Demande le classement en constructible.	défavorable	Avis défavorable. Les parcelles ne sont pas accolées à la zone Uc.
VEYRE MONTON	ZE	810	Demande explications et retours en Ug	défavorable	selon carte risque, parcelle concernées par risque d'instabilité terrain majeure.
VEYRE MONTON	AC	160,161	dossier Me GROS, avocat sur registre dématérialisé	réservé	Parcelle AC 160 : emplacement réservé n° 1 "accès" : voir avec la mairie si le passage prévu (15m selon l'avocat) peut effectivement être réduit à 5 m, comme demandé.
VEYRE MONTON	ZM	212	dossier Me GROS, avocat sur registre dématérialisé	défavorable	Parcelle agricole ZM 212 : cohérence zone A
YRONDE ET BURON	ZK	289	Demande le classement en constructible.	favorable	Transmis avec un avis assez favorable. On classe en Ar une parcelle qui n'a jamais cessé d'être exploitée !! Cette parcelle est coincée entre une zone Aug et une zone Ug. Proposition d'examiner la demande. Pour le moins la zone Ar ne convient pas.
VIC LE COMTE	AE	585	Demande le classement en constructible.	défavorable	Avis défavorable. Une bande naturelle à maintenir a été tracée sur un ensemble de parcelles.
LA ROCHE BLANCHE	BK	72-88-89	Souhaite mettre les parcelles en constructible	défavorable	Cela empiéterait sur la zone A en extension de la zone urbaine.
VEYRE MONTON	ZE	373	Demande réintégration en UG courrier va suivre.	défavorable	Avis défavorable au passage en U, sauf à passer en zone Us 2
VEYRE MONTON	ZE	373,375, 377, 773,774	demande de constructibilité en Ug	défavorable	Avis défavorable au passage en U, sauf à passer en zone Us 2